

Ici, l'action sociale s'établit.

« Tous au bois, bois pour tous »

Du bois de chauffage à 10 euros le stère, c'est ce que propose ce dispositif pour les ménages touchés par la précarité énergétique en Charente Limousine.

En raison de stocks de bois importants des distributions estivales mensuelles sont programmées exceptionnellement cette année entre juillet et septembre.

Les critères d'attribution de l'aide :

- Habiter sur le territoire de Charente limousine
- Être en situation de précarité énergétique (10% des revenus doivent être consacrés à l'énergie)
- Avoir un véhicule adapté pour transporter le bois entre son domicile et les lieux de stockage du bois
- Assurer le chargement du bois



Le dépôt de la demande :



Il est à faire auprès de l'association «la Grande Famille Confolentaise» (référente Monique SAVIGNAT) : 05 45 85 31 04 / gdefamilleconfolentais@wanadoo.fr

Documents à fournir :

- Facture énergie (bois, fioul, électricité), (les situations particulières des personnes ayant changé de logement dans l'année ou produisant elles-mêmes leur bois sont étudiées au cas par cas.)
- Attestation de droits CAF/MSA
- Avis d'imposition ou de non imposition

Le dispositif permet la mise à disposition de 5 stères de bois d'un mètre à 10 euros le stère sur critères d'attribution.